



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **7 juillet 2022**

Compte rendu affiché le

Date de convocation du conseil municipal le **1 juillet 2022**Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**Secrétaire de séance : **Madame Nadia LAKEHAL**Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Antoinette ATTO, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Eric BAGES-LIMOGES, Véronique STAGNOLI, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Richard MARION, Ange VIDAL, Monique MARTINEZ

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Matthieu FISCHER à Eric BAGES-LIMOGES, Ahmed CHEKHAB à Myriam MOSTEFAOUI, Josette PRALY à Stéphane GOMEZ, Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Monique MARTINEZ, Joëlle GIANNETTI à Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Liliane GILET-BADIOU à Nadia LAKEHAL, Frédéric KIZILDAG à Antoinette ATTO, Dehbia DJERBIB à Nassima KAOUAH, David LAÏB à Eric BAGES-LIMOGES

Membres absents :

Yvan MARGUE, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, Mustapha USTA, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	34

Objet :

Construction de l'école Odette Cartailhac :
autorisation d'attribution et de signature
des marchés de travaux

V_DEL_22077_31

Rapport de Monsieur GOMEZ,

Mesdames, Messieurs,

En séance du 11 février 2021, le Conseil municipal a approuvé l'Avant Projet définitif du projet de construction de l'école Odette Cartailhac et le coût de cette opération est fixé à 14,4 M€ TTC.

Les études de conception sont à présent terminées et la procédure de consultation des entreprises a été lancée le 23 décembre 2021, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert pour les lots :

- 01 : Terrassements – réseaux divers ;
- 02 : Gros œuvre – revêtement de façade ;
- 03 : Etanchéité ;
- 04 : Enveloppe métallique – Câbles tendus ;
- 06 : Menuiseries extérieures occultation ;
- 07 : Menuiseries intérieures – Agencement - Signalétique ;
- 08 : Cloisons – Doublages – Faux plafonds – Peinture intérieure ;
- 10 : Sols coulés ;
- 13 : Electricité – Courants faibles - SSI ;
- 14 : Chauffage – Plomberie – Ventilation – Sanitaires ;
- 15 : Equipement de cuisine ;
- 18 : Ascenseur.

En application des articles L2142-2, R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande publique. Les candidats avaient jusqu'au 24 février 2022 pour remettre une offre.

Concernant la procédure d'appel d'offres, les lots 03- Etanchéité et 06- Menuiseries extérieures occultation ont été déclarés sans suite pour sécurisation de la procédure par arrêté du 6 mai 2022. Pour ces deux lots une nouvelle procédure d'appel d'offres a été engagée le 13 mai 2022, avec une remise des offres au 17 juin 2022.

Le lot 15- Equipement de cuisine sera également déclaré sans suite pour sécurisation de la procédure et sera relancé en procédure adaptée dite « des petits lots » en application des articles R2123-1, R2123-4 du Code de la Commande publique.

Pour les autres lots, en application des articles R2123-1, R2123-4 du Code de la Commande publique, une procédure adaptée dite « des petits lots » a été engagée le 23 décembre 2021 :

- 05 : Serrurerie
- 09 : Carrelage - faïences
- 11 : Sols souples
- 12 : Murs mobiles
- 16 : Forage pour géothermie
- 17 : Equipement photovoltaïque
- 19 : Aménagements extérieurs – espaces verts
- 20 : Protection incendie

Les candidats avaient jusqu'au 24 février 2022 pour remettre une offre.

Le lot 16 « Forage pour géothermie » a été déclaré sans suite le 7 mars 2022 pour absence d'offres et une nouvelle procédure adaptée a été engagée le 8 mars 2022 avec une remise des offres au 28 mars 2022.

Pour les lots passés selon la procédure d'appel d'offres, les offres reçues ont été analysées selon les critères suivants :

- pour les lots 01, 03, 07, 08, 10, 15 et 18 :

- Valeur technique pour 40 %

- Prix pour 60 %

• pour les lots 02, 04, 06, 13 et 14 :

- Valeur technique pour 60 %

- Prix pour 40 %

Pour ces lots, la Commission d'Appel d'Offres, réunie les 23 et 29 juin 2022, a choisi les offres des entreprises suivantes :

N°lot	Dénomination du lot	Entreprise classée première et choisie par la CAO	Montant de l'offre en € HT
01	Terrassements – réseaux divers	Groupelement SOTERLY/ BEYLAT TP	192 213,76 €
02	Gros œuvre – Revêtement de façade	SDE	2 450 000,00 €
03	Etanchéité	ERIC SASU	443 000,57 €
04	Enveloppe métallique – Câbles tendus	SCOP CABROL	1 128 037,73 €
06	Menuiseries extérieures - Occultations	BORELLO ISOCLAIR	969 063,23 €
07	Menuiseries intérieures – Agencement - Signalétique	Ets PIERRE GIRAUD	529 328,45 €
08	Cloisons -doublages – Faux-plafonds - Peinture	NAXO	595 960,99 €
10	Sols coulés - Chapes	SATIBAT CHAPE	261 589,75 €
13	Electricité – Courants faibles - SSI	CEME SOTRELEC	420 000,00 €
14	Chauffage – Plomberie – ventilation - Sanitaires	CEME CERNIAUT	1 545 000,00 €
18	Ascenseur	ORONA	20 350,00 €
	TOTAL € HT		8 554 544,48 €
	TOTAL € TTC		10 265 453,38 €

Pour les autres lots traités en procédure adaptée, les offres reçues ont été analysées par la Commission de Mise en Concurrence (CMC) du 23 juin 2022 selon les critères suivants :

- pour les lots 09, 11, 12, 16, 17 et 20 :

- Valeur technique pour 40 %

- Prix pour 60 %

- pour les lots 05 et 19 :

- Valeur technique pour 60 %

- Prix pour 40 %

Envoyé en préfecture le 15/07/2022

Reçu en préfecture le 15/07/2022

Affiché le



ID : 069-216902569-20220707-V_DEL_22077_31-DE

N°lot	Dénomination du lot	Entreprise classée première par la CMC	Montant de l'offre en € HT
05	Serrurerie	METAL CONCEPT	189 646,70 €
09	Carrelage - Faïences	CMM	116 983,88 €
11	Sols souples	SAAUBONNET	84 539,14 €
12	Mur mobiles	SAS EOLE	92 230,00 €
16	Forage pour géothermie	AQUIFORE	79 251,00 €
17	Equipement photovoltaïque	EDMI	37 297,77 €
19	Aménagements extérieurs – Espaces verts	PARC ET SPORT	138 899,66 €
20	Protection incendie	EUROFEU SERVICE	3 177,58 €
	TOTAL € HT		742 025,73 €
	TOTAL € TTC		890 430,88 €

Le montant total des lots attribués s'élève ainsi à 9 296 570,22 € HT, soit 11 155 884,26 € TTC.

Le planning prévisionnel des marchés prévoit un démarrage des travaux à l'été 2022.

Au vu du niveau global des prix, notamment lié à l'actualisation du montant des travaux au DCE et à la hausse très importante du coût de la construction, le montant de l'opération est revu à la hausse. Celui-ci passe de 12 000 000 € HT à 13 333 333 € HT.

En conséquence, je vous propose :

► d'autoriser Madame la Maire à signer les marchés de travaux des lots relevant de la procédure d'appel d'offres, les lots 01, 02, 03, 04, 06, 07, 08, 10, 13, 14 et 18, avec les entreprises choisies par la Commission d'Appel d'Offres sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, à prendre toute mesure d'exécution relatives à ces marchés ;

► d'attribuer les marchés des lots relevant de la procédure adaptée, les lots 05, 09, 11, 12, 16, 17, 19 et 20, aux entreprises classées premières par la Commission de Mise en Concurrence et d'autoriser Madame la Maire à signer les marchés de travaux afférents avec les entreprises, sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, à prendre toute mesure d'exécution relatives à ces marchés ;

► dire que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ces marchés sont inscrits au budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu l'article L2122-21 du CGCT et notamment son alinéa 6 selon lequel « Sous contrôle de l'État dans le département ; le Maire est chargé d'une manière générale, d'exécuter les décisions du conseil municipal et, en particulier (...) de souscrire les marchés » ;

Vu l'article L1414-2 du CGCT selon lequel le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres lorsque la valeur du marché public est égale ou supérieure aux seuils européens ;

Vu l'article L2120-1 et les articles L2142-2, R2161-2 à R2161-5 , R2123-1, R2123-4 du code de la commande publique relatifs à la procédure d'appel d'offres ouvert et à la procédure adaptée ;

Vu les articles R2152-6 et R2152-7 du code de la commande publique relatifs au classement des offres ;

Considérant la nécessité de construire l'école Odette Cartailhac au Sud de la Commune ;

Considérant qu'il revient au conseil municipal d'autoriser Madame la Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises choisies sous réserve que ces entreprises produisent leurs attestations fiscales et sociales ;

Entendu le rapport présenté le 7 juillet 2022 par Monsieur Stéphane GOMEZ, premier adjoint, délégué aux Finances, aux Marchés publics, à la Politique de la Ville, au Renouvellement Urbain, au Conseil citoyen, au Transport et aux Mobilités ;

Après avoir délibéré, décide :

► d'autoriser Madame la Maire à signer les marchés de travaux des lots relevant de la procédure d'appel d'offres, les lots 01, 02, 03, 04, 06 , 07 , 08 , 10, 13, 14 et 18, avec les entreprises choisies par la Commission d'Appel d'Offres sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, à prendre toute mesure d'exécution relatives à ces marchés ;

► d'attribuer les marchés des lots relevant de la procédure adaptée, les lots 05, 09, 11, 12, 16, 17, 19 et 20, aux entreprises classées premières par la Commission de Mise en Concurrence et d'autoriser Madame la Maire à signer les marchés de travaux afférents avec les entreprises, sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, à prendre toute mesure d'exécution relatives à ces marchés ;

► dire que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ces marchés sont inscrits au budget.

Nombre de suffrages exprimés : 34
Votes Pour : 34
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le jeudi 07 juillet 2022.

Envoyé en préfecture le 15/07/2022

Reçu en préfecture le 15/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 069-216902569-20220707-V_DEL_22077_31-DE

Pour extrait conforme,

